

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 9 avril 2021

2021/009

Date de convocation : 02 04 2020
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procurations : 01
Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Vote des Taux de Fiscalité

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOUD – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Madame SAMRAY Christelle a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les taux des taxes doivent être votés.

Il propose pour l'année 2021 :

- **Taxe foncier bâti** : 52.08 %
(Taux communal 2020 : 21,39 % + Taux départemental 2020 : 30,69 %)
- **Taxe foncier non bâti** : 117,21 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Vote ces taux à l'unanimité.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

16 AVR. 2021



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture Le 15/04/21
Et notification du 16/04/21